

Conseil National des Universités
Section 27 (Informatique)

Motion sur la promotion à la Hors Classe (HC) des MCF

La section CNU 27 réunie du 22 au 26 mai 2023 pour la session de promotion dénonce la baisse du nombre de promotions à pourvoir pour les MCF HC : de 73 en 2022 (59 en 2021), à 46 promotions disponibles cette année. L'arrêté du 13 février 2023 prévoit en effet de baisser le taux de promotions de 20 à 15 %, puis 12,5 et 10 en 2025 ¹.

Cette situation est d'autant plus inacceptable que la qualité des dossiers ne fait que croître et que nous promovons de plus en plus de candidat·e·s ayant des dossiers de professeur·e·s. Or, les promotions sont censées permettre de réaliser une carrière sur deux grades (protocole PPCR du Ministère). En outre, le repyramidage, annoncé comme devant permettre de rééquilibrer le ratio MCF/PR (objectif de 40 % de PR), n'a permis de désengorger la situation que marginalement.

Nous sommes très attachés à la gestion nationale des promotions par les pairs, qui permet non seulement d'avoir une vision globale de la discipline mais également d'assurer que toutes les promotions sont distribuées.

Motion adoptée le 2 juin 2023 par le CNU27
72 pour, 0 contre, 2 ne se prononce pas.

¹ <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047278227>